VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

M. A. Baccich M. A. Baccich

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGES RAPPORTANT DE BEAUX REVENUS,

926-28 Rue Erato. 1514-16 Rue N. Villeré

A L'ENCAN, LE JEUDI, 16 AVRIL 1908, A MIDI,

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, 311 RUE BARONNE.

SUCCESSION DE VEUVE ANNA STAUB, No 84,854, COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION C.

PAR M. A. BACCICH, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, ledit ordre daté et signé le 6 mars 1908, je vendrai, à l'enchère publique, la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, le JEUDI, 16 avril 1908 à midi, la propriété ci-après décrite à savoir—

1o Un certain lot ou portion de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre B dans l'ilet borné par les rues Villeré, Columbus, Marais et l'avenue St Bernard sur un croquis de voyer dressé par H. W. W. Reynolds, voyer, le 16 mars 1889, annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 26 mars 1889, d'après lequel arpentage ledit lot commençant à une distance de quatre-vingt quatorze pieds, quatre pouces et quatre lignes de l'encoignure des rues Villeré et Columbus et mesurant soixante neuf pieds, trois pouces et quatre lignes de face à la rue Villeré, cinquante cinq pieds et deux lignes de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Colombus, de trente deux pieds, et trente cinq pieds et quatre lignes sur la ligne de côté opposé.

Etant le reste de la propriété que la défunte Mme Anna Staub a acquise de Emilie Rocquette, veuve de Edmond Breux, par un acte passé le 5 janvier 1879 pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire enregistré au Bureau des Aliénations, livre 111, folio 679.

Les améliorations consistent du cottage double toiture en ardoises, Nos 1514-1516 rue N. Villeré, loué à $18.00 par mois.

2o Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Constance, Annonciation et Thalie, mesurant quarante trois pieds de face à la rue Erato par cent soixante quinze pieds, onze pouces et quatre lignes de profondeur, étant composée d'une partie des lots originaux six et sept, acquis par ladite défunte, Anna Staub, de H. S Karstendick, par acte passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, le 14 juin 1900, enregistré dans le bureau des transferts, livre 175 folio 447. Les améliorations consistant d'un cottage double élevé de terre, toiture en ardoises, Nos 926-928 rue Erato, loué $38 par mois.

Conditions— Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs la balance en un et deux ans en billets des dits acquéreurs portant la date avec le jour de l'adjudication, avec huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, devant être garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue: cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès; le transfert de l'assurance et toutes les clauses usuelles de sécurité, les actes de vente devant être passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs, en plus assumera les taxes payables en 1908, l'acquéreur devant déposé 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

M. A. BACCICH,
Encanteur et Gérant de la
NATIONAL REALTY CO. LTD.

A. D. Danziger, avocat.
16 mars—15 22 29—avril 5 12 16

Danziger & Tessier

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de P. F. Herwig.

Bons à prime. Bons à prime. Bons à prime.

Neuf séries complètes

Nos 5658—6380—6053—2539—3917—3573—6054—5615 et 6505.

No 81,618—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, 14 avril 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte le 27 juin 1907, et signé en Cour ouverte le 25 novembre 1907 par l'Honorable John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Neuf [9] Séries de Bons de la Ville de la Nouvelle Orléans, communément appelés Premiums de Cent Dollars Bons, chacun de la valeur au pair de Vingt Dollars [$20.]

Conditions—Comptant.

L'arrêt de la Cour ordonnant la livraison des Bons frappés d'un appel suspensif, la vente n'aura pas lieu à ce moment.

1er avril—1 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons terrains pour construire dans le Sixième District.

Rue Clara, coin de la rue Cadiz. (L'ilet de rues Willow et Jena.)

Succession de Toby Hart.

No 84,747, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 14 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 10 mars 1908 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les lots 8, 9 et 10 et parti du lot 7 de l'ilet 656, Sixième District, borné par les rues Cadiz Clara, Jéna et Willow, mesurant comme suit: les lots 8, 9 et 10 chacun 30 pieds de face à la rue Clara par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot 10 formant l'encoignure des rues Cadiz et Clara, et la partie du lot 7 mesurant 20 pieds de face à la rue Clara par 120 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et déposer comptant au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix de vente.

L'acte de vente pardevant J. C. Davey jeune, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 mar—14 15 22 29—avril 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Terrain pour Bâtir à Alger.

(5ème District).

Coin des rues Jackson et Madison.

Succession de Charles B. Wolters et sa femme Johanna Hoke.

No 69,355—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 23 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 23 janvier 1908 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississipi, désigné comme partie des lots 1 et 2 dans l'ilet 151, borné par la rue Jackson (maintenant avenue Slidell), Madison (maintenant avenue Brooklyn) les rues Homer et Monroe (maintenant Tèche), ledit lot mesurant en mesure américaine 60 pieds 5 pouces de face à la rue Jackson par une profondeur et façade à la rue Madison de 64 pieds, le tout plus ou moins.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y a, en 1 et 2 ans, respectivement, après la date de la vente et adjudication, ladite portion du crédit devant être démontrée par billets faits et souscrits par l'acquéreur, portant 8 0[0 d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, et les taxes de cette année courante A. D. 1908 devant être assumées et payées par l'acquéreur, 10 0[0 au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Martin S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 mars—22 29—avril 5 12 19 23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Frederick Hinderer vs A. Cohen.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans —No 33,399—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Div. C, je procéderai de vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt No 726 rue St Louis, entre les rues Bourbon et Royale, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 14me jour d'avril 1908, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:—Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau—Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. Merrick, Lewis, Gensler Jr et Schwartz, avocats pour le demandeur. 3 avril—3 9 14

Samuel E. Sutter vs Antonio Estrado.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nlle-Orléans—No 32,499—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 726 rue St Louis, entre Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 14me jour d'avril 1908, à 10:30 heures A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir: Une machine à rogner, arbre de concha, moteur, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. J. C. Henriques et L. A. Ducros, avocats pour le demandeur. 3 av—3 9 14

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 2311-13 RUE STE-ANNE--COTTAGE DOUBLE.

Théophile Lemele et als vs Joseph Foucher.

No 85,455—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Encanteur — Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI, le 29 avril 1908, il sera vendu à midi, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu d'un jugement lu, rendu et signé en pleine Cour, mercredi, le 18 mars 1908, par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Tonti, Miro et Dumaine, étant le lot No 7 (maintenant sur la liste d'assessement comme lot No 2) et mesurant 33 pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison double ayant 2 chambres et une cuisine d'un côté et deux chambres de l'autre côté; connue par les Nos 2311 et 2313 rue Ste Anne

Termes et conditions—Comptant au moment d'adjudication. Acte de vente pardevant George W. Dearing Jr. notaire, aux frais de l'acquéreur.

Sidney F. Gautier, avocat.
29 mars—29—av 5 12 19 26 29

Albert Paul.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour bon placement, Propriété de choix pour résidence.

928 rue Marais, près de la rue Dumaine.

Vente de partage. — Sans limite.

Wallace A. Hatkinson vs Stephen Biggio et al.

No 84,684—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 311 rue Baronne — JEUDI, le 30 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 16 mars 1908, et signé le 20 mars 1908, par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, in re Wallace A. Hatkinson versus Stephen Biggio et al, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc., là-dessus y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet 147, borné par les rues Marais, Dumaine, St Philippe et N. Liberté [autrefois Trémé], mesurant d'après un devis de G. Lombard L. C., daté le 22 oct. 1902, annexé à un acte pardevant J. F. Meunier, notaire, le 12 nov. 1902, 41 pieds 10 pouces de face à la rue Marais par une profondeur de 85 pieds 4 pouces et 3 lignes sur la côté vers la rue Dumaine et sur l'autre ligne de côté vers la rue St Philippe, ledit lot ayant une première profondeur de 47 pieds, de là se rétrécissant 20 pieds 3 pouces et 2 lignes, ayant une deuxième profondeur de 38 pieds 4 pouces et 3 lignes à la ligne du fond, lequel mesurant 21 pieds 6 pouces et 6 lignes de largeur. Le tout en mesure américaine.

Les améliorations consistent la résidence en bois à deux étages, confortablement distribués avec hangar dans le fond, maison à laver, gaz et autres agréments, passage pour voiture, le côté pavé, bien situé; la propriété rapportant $20 par mois et ayant de bons locataires.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un an avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement et garanti par privilège de vendeur et hypothèque et toutes autres clauses de sécurité: l'acquéreur devant assurer les bâtisses jusqu'au montant des billets et transférer la police au porteur, de payer 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur ledit billet, de rembourser les primes de police non expirées et de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication, 10 pour cent de son enchère, et payer les taxes de 1908 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. Hy Forcelle, Jr., notaire.

E. J. Méral et Charles F. Claiborne, avocats. 29 mars—29—av 5 12 19 26 30

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du sherif d'un grand et joli assortiment de meubles de maison de valeur et dépendances, etc.,

DANS LE LOCAL

No 1025 rue Iberville.

Sarah A. Watts vs Charlotte J. Kemp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 85,381 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 22 avril 1908, à 10:30 heures a.m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans le local No 1025 rue Iberville, entre les rues Rempart et Bourgogne.

Le contenu entier dudit local consistant en jolis meubles de maison, installations, dépendances, divers, etc., d'après l'inventaire sur filière.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

John J. Reilley et Joseph A. Casey, avocats pour la demanderesse.
11 av—11 16 22

Jas A. Brennan, et fille.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de valeur pour bâtir, dans le Sixième District,

Rue Freret, entre l'avenue de la Louisiane et la rue Toledano.

Succession de John Pendergast.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C—No 73,554.

IL sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 23 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 20 mars 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Freret, (autrefois Long), Sud Robertson (autrefois Breslau) et Toledano, désigné comme lot No 22 de l'ilet 594, sur un plan par L. H. Pilié, voyer, et déposé pour référence en l'étude de N. B. Trist, notaire en cette ville, un devis duquel plan est annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire en cette ville le 10 décembre 1887, lequel dit lot mesurant trente deux pieds de face à la rue Long, par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, 10 pour cent de dépôt au moment de la vente. L'acte de vente pardevant John Watt Duffy, notaire, aux frais de l'acquéreur. Les taxes de 1908 devant être payées par l'acquéreur au-dessus et en plus du prix de l'adjudication.

E. J. Thilborger, avocat.
22 mars—22 29—avril 5 12 19 23

W. H. Fitzpatrick

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain pour bâtir DANS LE PREMIER DISTRICT.

Succession de Martin A. Alleyn.

No 85,040 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—JEUDI, le 23 avril 1908, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 mars 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 51 borné par l'avenue Howard [autrefois rue Delord], Tchoupitoulas, S. Peters [autrefois Nouvelle Levée] et S. Market; et mesurant vingt et un (21) pieds et sept (7) pouces de face à l'avenue Howard par une profondeur de cinquante huit [58] pieds et un [1] pouce entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1908 et faire 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication et de payer pour l'acte de vente pardevant E. K. Skinner, notaire.

22 mars—22 29—avril 5 12 19 23

Hufft Brothers

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE.

521 RUE JOSEPH.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Mercredi, le 22 avril 1908, à Midi.

No 84,989—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans— Division A.

PAR HUFFT FRERES— Louis Hufft, Encanteur, Bureau No 826 rue Union, MERCREDI, le 22 avril 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 16 mars 1908 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, située dans le Sixième District de cette ville, désignée par la lettre A dans l'ilet borné par les rues Laurel, Joseph, Constance et Octavia, sur un devis ou certificat de voyer fait par H. W. W. Reynolds, ingénieur civil et voyer, daté le 18 juillet 1890, et d'après lequel devis ladite portion de terre commence à une distance de 138 pieds 1 pouce 6 lignes de l'encoignure des rues Joseph et Laurel et mesurant 37 pieds 2 pouces de face à la rue Joseph la même largeur dans le fond sur 60 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles; ladite portion de terre est composée de l'extrême fond des lots Nos un et deux sur le devis sus-mentionné.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, devant être représenté par des billets de l'acquéreur en un et deux ans, devant porter huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente à l'encan jusqu'à paiement et devant être garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, les loyers de ladite propriété, devant appartenir audit acquéreur qu'à partir de la date du passage de l'acte de vente, lequel sera pardevant Daniel J. Murphy, notaire, aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat et devant assumer au-dessus et en plus dudit achat les taxes de 1908.

A. Guilbault, avocat pour le pétitionnaire.
21 mars—21 22 29—avril 5 12 19 22

VENTES A L'ENCAN

Carrère & Keeney.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, sans égard à l'estimation

Emplacement de commerce et résidence, 4838 rue Laurel, coin de la rue Lyon.

Cottage simple, 4836 rue Laurel.

Cottage double, 2327, 2329 rue St Thomas.

Cottage, 2323 rue St Thomas.

Cottage, 2319 rue St Thomas.

Cottage 2315 rue St Thomas.

Cottage double, 5222, 5224 rue Dauphine.

Cottage double, 5226, 5228 rue Dauphine, coin de la rue Egania.

Cottage double, 5300, 5302 rue Dauphine, coin de la rue Egania.

Jeudi, le 23 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Succession de Marguerite Gaisser, veuve de William Gabler.

No 89,549—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D.

PAR CARRERE & KEENEY, Encanteurs Bureau No 806 rue Perdido— Ernest A. Carrère, Encanteur — JEUDI, le 23 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 19 mars 1908, par l'Honorable juge W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

No 1. Une portion de terre située dans le Sixième District de cette ville dans dans l'ilet No 141, borné par les rues Laurel, Lyon, Annonciation et Bordeaux, désigné par la lettre "A" sur un devis de D. E. Seghers et fils, daté le 16 janvier 1908 annexé à un inventaire de A. J. Villeré, notaire, daté le 18 février 1908, et mesurant 62' 4" 6''' de face à la rue Laurel, par une profondeur de 110 pieds et façade à la rue Lyon, avec les bâtisses qui s'y trouvent No 4838 rue Laurel, coin de la rue Lyon, ladite bâtisse est une bâtisse en briques à deux étages avec mansarde occupée comme une épicerie buvette et résidence, et contenant environ 10 chambres, gallerie sur le devant, magasin, dépenses, grande citerne, hangar dans le fond, écurie, et loué à un loyer mensuel de $35.

No 2. Une autre portion de terre, située dans le même ilet, désignée par la lettre B sur le devis ci-devant dit, commençant à une distance de 62' 4" 6''' de la rue Lyon, mesurant 57' 7" 2''' de face à la rue Laurel, par 101' de profondeur, avec les bâtisses qui s'y trouvent No 4836 rue Laurel, laquelle bâtisse contient 6 chambres, cabinet, citerne, lieux d'aisance, écurie.

No 3. Quatre lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 64, bornés par les rues St Thomas (autrefois Fulton), Chippewa, Philip et Soraparu, désignés par les lettres C D. E, F. sur un devis de D. E. Seghers et fils, daté le 17 février 1908, annexé à un inventaire de A. J. Villeré, notaire, daté le 18 février 1908, et mesurant comme suit:

Le lot C, 40' 4" de face à la rue St Thomas, avec les bâtisses qui s'y trouvent, Nos 2327-2329 rue St Thomas, laquelle bâtisse contient 3 chambres, cabinet, citerne, lieux d'aisance, hangar de chaque côté, loué $20.

Le lot D 31' 5" 4''' de face à la rue St Thomas, avec les bâtisses qui s'y trouvent, No 2323 rue St Thomas, laquelle bâtisse contient 3 chambres, citerne, hangar, lieux d'aisance, loué $7.00.

Le lot "E", 31' 1" 7''' de face à la rue St Thomas, avec les bâtisses qui s'y trouvent No 2319 rue St Thomas, laquelle bâtisse contient 3 chambres, lieux, hangar, loué $7.00.

Le lot "F", 36' 0" 6''' de face à la rue St Thomas avec les bâtisses qui s'y trouvent No 2315 rue St Thomas; laquelle bâtisse contient 3 chambres, lieux, hangar, loué $8.00.

Tous desquels lots ont une profondeur de 120' et le lot "F" commençant à une distance de 95' 11" 1''' de l'encoignure de la rue Philip.

No 4. Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 195, borné par les rues Dauphine, Royale, Lizardi et Egania, désigné par la lettre A sur un devis de D. F. Seghers & fils, et formant l'encoignure des rues Dauphine et Egania, et mesurant 38 pieds 7 pouces de face à la rue Dauphine, 36' 6" 3''' sur la ligne du fond, par une profondeur et façade rue Egania de 119' 10" 3''' et une profondeur sur la ligne du côté opposé de 120 pieds, avec le cottage double qui s'y trouve No 5226 28 rue Dauphine, lequel cottage double est retiré, et contient galerie sur le devant, 4 chambres, hangar, lieux d'aisance, citerne de chaque côté. Loué $20.00 par mois.

No 5. Un certain lot de terre contigu au ci-dessus, situé dans le même ilet, désigné par la lettre B sur le devis ci-dessus, commençant à une distance de 33' 7' de l'encoignure de la rue Egania et mesurant 42' 8" de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Egania, et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé de 119' 10" 3''' sur une largeur sur la ligne du fond de 45' 2", ensemble avec le cottage double Nos 5222-24 rue Dauphine, lequel cottage double est retiré et contient galerie sur le devant, 4 chambres, citerne, hangar, lieux d'aisance de chaque côté et loué $19 par mois.

No 6. Deux lots de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 196, borné par les rues Dauphine, Royale, Egania et Andry, désigné par les Nos 11 et 12 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 mars 1872 annexé à un acte de E. Bouny, ancien notaire, daté le 26 avril 1872 et mesurant chacun 26' 11" 5''' de face à la rue Dauphine, 26' 11' 7 1/2''' de largeur dans le fond, par 114' 10" 5''' de profondeur; le lot No 12 formant l'encoignure de la rue Dauphine, ensemble avec le cottage Nos 5300-5302 rue Dauphine. Lequel cottage double est retiré de la banquette et contient galerie sur le devant, 4 chambres, lieux d'aisances, hangar, citerne de chaque côté, loué pour $20 par mois.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un an en billets portant sept pour cent par an d'intérêt de la date de l'acte de vente jusqu'à paiement, garanti par hypothèque et privilège de vendeur; l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion du crédit et de transférer la police au porteur des billets; l'acte de vente devant contenir la clause de non-aliénation et de la vente sans estimation, et cinq pour cent d'honoraires d'avocat au cas où un avocat serait employé pour en forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles; les acquéreurs devant assumer et payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1908, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du montant de l'adjudication et d'acheter les propriétés sujettes à aux baux mensuels et de n'avoir droit au loyer seulement de la date de l'acte de vente.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

CARRERE & KEENEY, Encanteurs,
No 806 rue Perdido.

Chas. F. Claiborne, avocat.
22 mars—22 29—avril 5 12 19 23

Robert G. Guerard.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE MODERNE A DEUX ETAGES,

5518 Rue Chestnut.

Succession de James A. Lanier—No 83,120—Cour Civile de District, Division D.

EN vertu de et conformément à un ordre issu le 25 mars 1908 par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 30 avril, à midi, la propriété ci-après décrite:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième (6me) District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 247, borné par les rues Chestnut, Joseph, Octavia et Camp; lesdits lots étant désignés par les Nos Dix sept et Dix-huit [17 et 18] sur un croquis fait par George De Armas, député voyer de ville, le 14 août 1895 et annexé à un acte de vente de Sam. D. Jackson à L. V. Cooley, passé pardevant R. P. Upton, notaire, le 22 août 1895, d'après lequel croquis le lot No 18 commence à une distance de quatre vingt-dix pieds de l'encoignure des rues Joseph et Chestnut et s'étendant vers la rue Octavia et mesurant trente pieds de face à la rue Chestnut sur cent dix-sept pieds deux pouces trois lignes de profondeur. Lot No dix-sept est contigu au lot No dix-huit sur sa ligne la plus rapprochée de la rue Octavia et mesurant trente pieds de face à la rue Chestnut sur cent dix-sept pieds deux pouces trois lignes de profondeur le tout entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1908 et payer pour l'acte de vente pardevant Clifford M. Eustis, notaire, et déposer 10 0[0 au moment de l'adjudication.

Honorable Walter Guion, avocat.

ROBERT G. GUERARD,
Encanteur.

29 mars—29—avril 5 12 19 26 30

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

Carrère & Keeney

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double 339—41 rue St André, entre les rues Rousseau et St Thomas.

A la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs 311 rue Baronne

JEUDI, LE 14 MAI 1908, A MIDI.

Succession de Mme Thérèsa Muller, épouse de Herbert H. Tilton

No 85,347—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR CARRERE & KEENEY, Encanteurs, Bureau No 806 rue Perdido — JEUDI, le 14 mai 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières d'Encan, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre daté du et signé le 8 avril 1908 par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes dessus y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 940, borné par les rues St André, Rousseau, Ste Marie et St Thomas, désigné par le No 6, sur un plan de W. Moehlhausen, daté du 21 février 1854, déposé en l'étude de William Christy, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure trente et un pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St André sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes, entre lignes parallèles et forme une partie du lot désigné par le No 57, sur un plan de Joseph Pilié, voyer de ville, daté du 17 fév. 1823, déposé en l'étude du William Christy, ancien notaire en cette ville.

Acquis le 21 décembre 1901 par un acte de vente passé pardevant Lamar C. Quintero, notaire en cette ville, enregistré dans le livre des transferts, fol. 64.

Les améliorations comprennent un joli cottage double retiré, contenant de chaque côté 5 chambres, galerie sur le devant, citerne, hangar et cour, portant les Nos 339 41 rue St André, entre les rues Rousseau et St Thomas.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a payable en un et deux ans, devant porter intérêt au taux de sept pour cent par an, de l'adjudication jusqu'à payement, l'acte vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant dix pour cent d'honoraire d'avocat pour la collection des billets s'il est nécessaire et l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1908 et les frais de l'acte de vente pardevant Henry G. Stewart, notaire, et déposée chez l'encanteur au moment de l'adjudication 10 0[0 du prix d'achat pour lier la vente.

CARRERE & KEENEY, Encanteurs.
Chas F. Fletchinger, avocat, 303 Bâtisse Denègre.
12 av—12 19 26—mai 3 10 12 13 14

R. L. Lazarus.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Ambrose Hauser.

Cottage Simple Désirable,

1915 RUE TOURO,

Entre les rues Urquhart et Française, l'ilet Villeré.

A L'ENCAN,

A la Bourse des Propriétés Foncières,

JEUDI, LE 14 MAI 1908, A MIDI.

Vente par H. L. LAZARUS, Jr,

712 rue Commune.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Division C, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, signé le 10ème jour d'avril 1908, et adressé à H. L. Lazarus, Jr, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 14 mai 1908, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 21, borné par les rues Touro (autrefois Union), Urquhart, Villeré (autrefois Girod) et Française, d'après un plan dressé par F. M. Tourné, architecte, le 5 mars 1861 et déposé en l'étude de Alexander Bienvenu, ancien notaire en cette ville, comme plan No 35; ledit lot mesurant trente et un pieds onze pouces et six lignes et demi (31' 11" 6 1[2''') de face sur la rue Touro (autrefois Union) sur cent-vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes (127' 10" 5''') de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a en un crédit d'un an à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être représentée par billets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossé, portant huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement; garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur devant payer en sus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1907 et 1908.

L'acte de vente pardevant Herman Michel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur devant déposer dix pour cent au moment de l'adjudication avec

H. L. LAZARUS, Encanteur,
712 rue Commune, sous l'Hôtel St Charles.
12 av—12 19 26—mai 3 10 14

Lionel M. Ricau

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ilet de Terre dans le Troisième District.

Succession vacante de Françoise Tachon.

No 82,868, Cour Civile de District Division D.

MERCREDI, 22 avril 1908

EN VERTU d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 3 avril 1908 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D. et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre MERCREDI, le 22 avril 1908, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

L'ilet No 57 Faubourg Washington (maintenant l'ilet No 1831, Troisième District) borné par les rues Agriculture, Abondance, Emily et Couvent, acquis le 23 février 1837, enregistré en le livre des transferts No 22, fo. 443.

Condition— Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 et faire 20 0[0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au bureau du dit notaire No 320 rue St Charles, N. O.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.
5 av—5 12 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de frêt divers de la cargaison du vapeur LASSELL.

Sous une Moyenne Générale,

Sans limite ni réserve.

Mercredi, le 15 avril 1908,

A 11 heures A. M.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—bureau No 825 rue de l'Union, par ordre du So. Pacific Co. Atlantic S. S. Line pour le compte de qui il appartiendra, en vertu de la loi 167 de 1898, les marchandises ci-après décrites:

Un char de Lampblack, noir de lampe; 10 caisses de bottes et de souliers, 20 caisses de Pearline, de la papeterie, des cuirs, des articles de papier, des candis, des caractères d'imprimerie, des tissus, vêtements, machines et un lot de frêt trop long à énumérer.

La vente aura lieu au Importers Bonded Warehouse Co., rues Conti et N. Peters, et au Bienville A. Warehouse, N. Peters, entre Iberville et Bienville.

Conditions—Comptant sur les lieux avant livraison.

3 av—3 5 12 14 15

ANNONCES JUDICIAIRES.

COUR CIVILE DE DISTRICT, paroisse d'Orléans—No 77,943 — Division B.—Succession de Marie Martha Favre, veuve de George Maritche — Attendu que Henry B. McMurray, Jr., a produit due preuve devant cette cour qu'il est l'agent et avocat de fait dûment autorisé de Mary Cunningham, et que Mary Cunningham est la gardienne dûment nommée du mineur Emile F. Angelloz, résidant dans la ville de New York, Etat de New York; que ledit mineur a des propriétés et effets dans l'Etat de la Louisiane; que ledit avocat de fait désire transférer ladite propriété et effets hors de l'Etat de la Louisiane et dans l'Etat de New York, le domicile dudit mineur.

Maintenant c'est pourquoi avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées de faire savoir la cause s'ils en ont ou peuvent en avoir, dans les trente jours de la date de la première publication de cet avis pourquoi la demande dudit Henry B. McMurray, Jr., agent et avocat de fait ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.

J. G. LYNCH, Député Greffier.
17 mars—17 24 31—av 6 13 15 18

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières,

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Boite 113. Nouvelle Orléans, Lne.

AVIS AUX CREANCIERS

Interdiction de Mary Siemsen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 84 907—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par la Teutonia Bank & Trust Co., curatrice de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—J. J. Prowell, avocat.

14 av—14 18 23

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Edouard Ferretti et Jeanne Coopers Ferretti, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 85,795— Division D—Attendu que Mme Mathilde Ferretti veuve de Enrico Marinoni, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edouard Ferretti et Jeanne Coopers Ferretti, sa femme, décédés intestats: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Guy M. Hornor, avocat. 14 av—14 18 23

Succession de Mme Anna Meisner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,843—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Fred Zengel, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Zengel, Thomas & Suthon, avocats.

10 av—10 14 19

Succession de Jordan T. Aycock.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 81,955—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Jordan T. Aycock et William Frank, Jr. exécuteurs conjoints de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.— Conrad G. Collins, avocat.

10 av—10 14 19

Succession de George Fred D. Buerkle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 85,064—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Mary Kipp Buerkle, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Henry G. McCall, avocat. 11 avril—11 15 20

Succession de James A. Findley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 84,911—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Everett G. Lawrence, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Benjamin T. Waldo, avocat.

11 av—11 15 20

Succession de James H. Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 85,134—Division E—Attendu que Mme Ella P. Stansbury, veuve de James H. Taylor, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James H. Taylor, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier, 7 av—7 11 16

VENTES POUR TAXES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de Propriétés Foncières

POUR

TAXES DE VILLE.

Bureau du Trésorier, Ville de la Nouvelle-Orléans, Nlle Orléans, 14 Avril 1908.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et des ordonnances de la ville de la Nouvelle Orléans, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de ladite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires à partir de 11 heures A. M., LUNDI, 18 Mai 1908, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle Orléans, pour forcer la perception des taxes assessées pour l'année 1905 et des années précédentes, y compris l'intérêt qui les grève à partir de la date à laquelle elles sont devenues délinquantes à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement total avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables délinquants le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement desdites années, et la propriété foncière assessée à chacun devant être offerte en vente sont comme suit à savoir:

ANTHONY, Mme J. W.—
664 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $4 40
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot B dans l'ilet No 915 borné par les rues Mandeville, Johnson, Marigny et Prieur, mesurant 30 pieds 11 pouces de face à la rue Mandeville sur 106 pieds 6 pouces de profondeur.

ALFONSO, Mme MARY C.—
1296 A N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $5 50
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nlle Orléans, désignée dans l'ilet No 398, borné par les rues Hamilton, Belfast, Apricot et Hollygrove, mesurant 80 pieds de face à la rue Hamilton sur 300 pieds de profondeur.

BUSCHE, Vve L.—
501 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $4 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 16 dans les ilets Nos 42 43 et 121 borné par les rues Royale, Deslonde, Peters et Tennessee, mesurant 16 pieds 7 pouces de face à la rue Royale sur 120 pieds de profondeur.

BRENNAN, Mlle MARY A.—
646 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $13 20
Trois lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 16 à 18 dans l'ilet No 543, borné par les rues Cadiz, Franklin, Jena et Sud Liberté, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Cadiz sur 120 pieds 5 pouces 9 lignes de profondeur.

BAZILLE, IRVING C.—
667 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $22 00
Cinq lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 19 à 23 dans l'ilet No 1665 borné par les rues Art, Grant, Painters et Miro, mesurant ensemble 148 pieds 8 pouces de face à la rue Art sur 110 pieds de profondeur.

BRYANT, L. P.—
719 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $11 00
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans désignée comme 2 lots dans l'ilet No 1522, borné par les rues Crete, Esplanade, Lepage, Swamp et De Soto, mesurant 64 pieds de face à la rue Crete sur 117 pieds de profondeur.

BETAT, Mme ACHILLE
1102 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $17 60
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nouvelle Orléans désigné comme lot No 22 dans l'ilet No 240, borné par les rues Dufossat, Camp, Soniat et Magazine, mesurant 31 pieds de face à la rue Dufossat sur 125 pieds de profondeur.

BERNER, JOS. B.—
1200 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $30 80
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nouvelle Orléans désignés comme lots Nos 6 et 7 dans l'ilet No 9 Bloomingdale borné par les rues Laurel, State, Patton et la ligne Burtsville mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Laurel sur 150 pieds de profondeur.

BROWN, Suc. B. et Epouse—
1244 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $2 20
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme partie du lot No 14 dans l'ilet No 40, borné par les rues Mississipi, Macarty, Cherokee et Hillary, mesurant 1 pied de face à la rue Mississipi sur 150 pieds de profondeur.

BENCHER, Vve MARY A.—
1247 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $22 00
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 18 et 19 dans l'ilet No 78, borné par les rues Maple, Cherokee, Hampson et Lowerline, mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue Maple sur 138 pieds de profondeur.

BRADFORD, F. D. ou J. K.—
1289 A. N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $2 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 33 dans l'ilet No 260, borné par les rues Joliet, Spruce, Léonidas et Cohn, mesurant 20 pieds de face à la rue Joliet sur 150 pieds de profondeur.

BORDEAUX, Mme MARY—
1302 A. N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $26 40
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée dans l'ilet No 665, borné par les rues Quence, Hamilton, Heaton, Edmond et Last, mesurant 300 pieds de face à la rue Quence sur 300 pieds de profondeur.

CONVERSE, Mme E. K.—
389 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $55 00
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 265, borné par les rues Ursuline, Galvez, St Philippe et Johnson, mesurant 30 pieds de face à la rue Ursuline sur 110 pieds de profondeur.

COLLINS, JNO. No 4—
528 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $11 00
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 12 dans l'ilet No 138, borné par les rues Elmire, Chartres, Désiré et Royale, mesurant 30 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

COBBS, WM.—
1174 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $2 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No 652, borné par les rues Soniat, Martin, l'avenue Peters et rue Clara, mesurant 30 pieds de face à la rue Soniat sur 139 pieds de profondeur

CITY REALITY CO., Ltd.—
1176 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $6 60
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'ilet No 670, borné par les rues Berlin, S. Claiborne, Milan et Martin, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Berlin sur 120 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Berlin et S. Claiborne.

CARROLLTON AVE. M. E. CHURCH—
1297 A. N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $5 50
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme façade du lot No 23 dans l'ilet No 464, borné par les rues Colapissa, Short, Oleander et Fern, mesurant 30 pieds de face à la rue Colapissa sur 126 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 126 pieds sur l'autre avec une mesure de 17 pieds 6 pouces dans le fond.

CHEVAL, Mme AUG.—
1299 A. N Pour taxes de ville de l'année 1305
Montant à $3 30
Trois lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots Nos 12 à 14 dans l'ilet No 474, borné par les rues Hollygrove, Oleander, Gén. Ogden et Colapissa, lot No 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Hollygrove sur 152 pieds de profondeur; lots Nos 13 et 14 mesurant ensemble 61 pieds de face à la rue Colapissa sur 122 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Colapissa et Hollygrove.

DOUGLAS, MARY—
504 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $2 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 20 dans l'ilet No 49, borné par la rue Chartres, Forstall, Douglas et Lisardi, mesurant 26 pieds de face à la rue Chartres sur 110 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Chartres et Forstall.

DOULUT, M. P.—
505 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $11 00
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme partie du lot J dans l'ilet No 51, borné par les rues Lizardi, Douglas, Egania et Peters, mesurant 59 pieds 2 pouces de face à la rue Lizardi sur 242 pieds de profondeur et formant les deux encoignures de la rue Lisardi.

DOULUT, M. P.—
506 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $18 70
Six lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots Nos 1 à 6 dans l'ilet No 51, borné par les rues Peters, Egania, Douglas et Lisardi, lots Nos 1 à 3 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Peters sur 130 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 154 pieds sur l'autre et formant l'encoignure des rues Peters et Egania; lots Nos 4 à 6 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Douglas sur 120 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Douglas et Egania.